

CIRCULAIRE DE RENTREE 2018

La rentrée des classes est fixée au : **LUNDI 03 SEPTEMBRE 2018 à :**

- **8h30** :
 - **2^{nde} BAC A.S.S.P.(Accompagnement Soins et Services aux Personnes (en structure)**
 - **2^{nde} BAC Métiers Relations aux Clients et Usagers(vente et commerce)**
 - **2^{nde} BAC Gestion Administration**
 - **2^{nde} BAC S.P.V.L (Service de Proximité et de Vie Locale)**

- **9h00** :
 - **3^{eme} PREPA PRO**
 - **1ere CAP ECMS**

- **9h30** :
 - **1ere BAC Vente/Commerce**
 - **1ere BAC G.A.**
 - **1ere BAC SPVL**
 - **1ere BAC ASSP**

- **10h00** :
 - **Term CAP ECMS**
 - **Term BAC Vente/Commerce**
 - **Term BAC G.A.**
 - **Term BAC SPVL**
 - **Term BAC ASSP**

Le lycée est ouvert tous les jours à partir de 7H30.

Les professeurs principaux accueilleront les élèves dans leurs classes respectives.

Pour la première matinée, les élèves ont seulement besoin de stylos, cahier de brouillon et cahier de textes.

Le matin est réservé à l'accueil

L'emploi du temps de chaque section est donné aux élèves le jour de la rentrée et s'appliquera dès 13h10 le 03 septembre.

Horaires de cours :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h05 à 11h45 et 13h10 à 16h50

Mercredi : 8h à 11h45

Réunion de rentrée pour les classes de :

- **Classes de** : 3eme Prépa Pro, 1ere CAP ECMS et les 2ndes BAC Pro :

Mardi 11 septembre à 18h

- **Classes de** : 1eres et Tles BAC BAC Pro et Term CAP ECMS:

Jeudi 13 septembre à 18h

1. Les régimes

Le choix du régime est définitif au 07 septembre 2018. Une seule modification par an sera acceptée et ne pourra être effectué qu'au début d'un mois.

- Externe

- Foyer externé : l'élève est externe, il sera autorisé à sortir tous les midis. Il s'acquitte des 115€ de redevance pour le foyer où il pourra déjeuner occasionnellement, aucun contrôle de présence ne sera effectué.

- Foyer : l'élève n'est pas autorisé à quitter le lycée sur la pause méridienne. La présence au foyer sera contrôlée, l'élève accèdera au foyer selon un planning établi. Il s'acquitte des 115€ de redevance pour le foyer.

- Demi-pensionnaire : 6€/par jour : le repas est fourni à l'élève, il aura la possibilité de choisir ce qu'il va manger par une pré-commande, une semaine à l'avance la société "Convivio" est chargée de la fourniture des repas à la rentrée 2018. Un contrôle des présences est bien entendu effectué.

2. Livres scolaires :

Un chèque de caution de 90 € est demandé en contrepartie de la remise des manuels scolaires uniquement pour toutes les classes.

Merci de confier à vos enfants le chèque de caution pour qu'ils puissent recevoir leurs livres **le jour de la rentrée.**

3. La Tenue pour venir en classe :

le survêtement est rigoureusement proscrit en classe en dehors des cours d'EPS.

4. E.P.S. : Seul un certificat médical peut dispenser l'élève de la pratique de l'activité sportive.

5. Carnets de correspondance :

6. Chaque élève devra **impérativement** être en possession de son carnet de correspondance de 8h à 17h chaque jour de la semaine.

A chaque début de cours, l'élève devra le déposer sur sa table, afin que celui-ci soit à la disposition de tout professeur.

7. Les fournitures scolaires :

La liste des fournitures est consultable sur le site du lycée : www.couasnon.com

**Bienvenue à tous.
La Directrice
I. ROCABOY**